



**Belgeo**

Revue belge de géographie

1 | 2014

**From urban renewal to metropolitan strategies ?  
Cultural flagship projects in restructuring industrial  
areas**

---

## La diffusion des grands équipements culturels, vecteur de métropolisation des quartiers populaires ?

Une comparaison de trajectoires urbaines

*The diffusion of major cultural facilities, vehicle of metropolization in working  
class neighbourhoods? A comparison of urban trajectories*

Géraldine Djament-Tran et Sandra Guinand

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/12737>

DOI : 10.4000/belgeo.12737

ISSN : 2294-9135

### Éditeur :

National Committee of Geography of Belgium, Société Royale Belge de Géographie

### Référence électronique

Géraldine Djament-Tran et Sandra Guinand, « La diffusion des grands équipements culturels, vecteur de métropolisation des quartiers populaires ? », *Belgeo* [En ligne], 1 | 2014, mis en ligne le 15 décembre 2014, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/belgeo/12737> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/belgeo.12737>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.



*Belgeo* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

---

# La diffusion des grands équipements culturels, vecteur de métropolisation des quartiers populaires ?

Une comparaison de trajectoires urbaines

*The diffusion of major cultural facilities, vehicle of metropolization in working class neighbourhoods? A comparison of urban trajectories*

Géraldine Djament-Tran et Sandra Guinand

---

- 1 « Intervenir le plus possible dans la vie de la Cité, contribuer à la transformer, même si c'est modestement, des rapports des hommes les uns avec les autres »<sup>1</sup>. C'est en ces termes qu'en 1966, J. Valverde, directeur du Théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, définissait sa mission. En 2012, au lendemain de l'inauguration du projet de Luc Besson, P. Braouezec, président de la communauté d'agglomération Plaine Commune, annonce : « *La Cité du cinéma sera un emblème aussi important que l'a été pour nous le Stade de France ou que le seront les Archives nationales qui vont ouvrir à Pierrefitte* »<sup>2</sup>. Entre ces deux événements, la métropolisation a redéfini le rôle de l'équipement culturel.
- 2 Historiquement, les quartiers populaires accueillent peu voire pas de grands équipements culturels (GEC), réservés aux centres historiques et/ou *Central Tourist Districts* (Duhamel, Knafou, 2007) des grandes villes, mais des équipements de proximité. Ces territoires sont aujourd'hui gagnés par le front pionnier de la métropolisation de/par la culture, qui progresse également à l'échelle mondiale en direction des pays émergents et à l'échelle nationale en direction des villes moyennes.
- 3 Depuis la politique d'aménagement culturelle initiée par Glasgow dans les années 1980 (Jeanneret, 2008), et plus encore depuis l'ouverture en 1997 du musée Guggenheim de Bilbao, les GEC ne sont plus pensés comme conséquence mais comme moteur d'un développement urbain désormais global (Robertson, 1992). Ils répondent à une nouvelle conception métropolitaine « créative » (Vivant, 2009) qui s'appuie à la fois sur les

ressources issues de flux de la mondialisation et sur le tissu culturel, associatif, artistique et participe de la métropolisation *per se*.

- 4 Leur diffusion symptomatique des nouveaux enjeux urbains des politiques culturelles (Landry, Bianchini, 1995 ; Saez 2012) relance le questionnement autour de leur standardisation et de leur évaluation. Nous proposons ici d'interroger la façon dont la métropolisation infléchit la trajectoire de quartiers populaires en croisant des terrains situés à Marseille, Roubaix et Saint-Denis<sup>3</sup>. Ces trois communes sont intéressantes non seulement par les trajectoires inattendues que les quartiers ont suivies suite à l'implantation du GEC, mais aussi par leurs différents contextes socio-économiques et géographiques. Ce choix implique de nouvelles modalités d'évaluation (Horber-Papazian, Bützer, 2008 ; Riddle, 2012). Nous déplacerons la question classique « dans quelle mesure ou à quelles conditions les GEC constituent-ils des ferments de métropolisation ? », vers la question plus politique « de quelle métropolisation les GEC sont-ils porteurs ? ». Afin d'y répondre, nous avons dressé à partir d'une revue de la littérature scientifique une typologie des GEC à laquelle nous avons confronté nos différents terrains, avant de nous interroger sur les alternatives à l'actuel modèle dominant de l'action publique.

## La multiplication des GEC dans les quartiers populaires : quels scénarios de territorialisation à l'heure de la métropolisation ?

- 5 Avec la métropolisation, si les GEC restent surconcentrés dans les secteurs favorisés, un nombre croissant est créé dans les quartiers populaires, où ils sont conçus comme fers de lance d'une stratégie culturelle de reconversion post-industrielle participant du polycentrisme. Ils sont à resituer dans la récupération de la critique artiste et sociale du capitalisme (Smith, 1996 ; Boltanski, Chiapello, 1999), dans la conception entrepreneuriale des aménagements (Harvey, 1989), dans la néo-libéralisation des villes. Les GEC les plus récents sont d'ailleurs produits avec l'aide du secteur privé, comme la Cité du cinéma à Saint-Denis, fruit d'un partenariat entre EuropaCorp Cinémas, Vinci et la Caisse des dépôts et consignations. Avantage différenciatif (Coissard, Pecqueur, 2007) dans la compétition mondialisée des territoires, ils se nourrissent de mythes (Vivant, 2007) - le fameux « effet Bilbao » fait miroiter un avenir radieux aux territoires touchés de plein fouet par la désindustrialisation (Masboungi, 2001) - et participent de l'invention d'une mythologie territoriale (Di Méo, 1996). Le primat accordé à l'attractivité internationale sur le service public pose la question du devenir des quartiers populaires et de leur population dans des projets urbains caractérisés par le triptyque nouvel équipement culturel-nouvelle ère urbaine-nouvelles mobilités touristiques (Gravari-Barbas, Fagnoni, à paraître). Quatre trajectoires idéal-typiques de territorialisation consécutive à l'aménagement d'un GEC sont proposées sur la base de quelques critères généraux : la fréquentation de l'équipement, son rapport aux habitants et à son environnement, le modèle de métropolisation dont il participe, la formation ou non d'un nouveau système territorial.

## La tête de pont de la métropolisation et de la gentrification

- 6 Un premier scénario correspond au cas dit de réussite des GEC. Leur aménagement, inclus dans la progression du front pionnier de la métropolisation et de la mise en tourisme, suscite des effets d'entraînement, mais qui bénéficient à une nouvelle population, déplaçant les problèmes socio-spatiaux (Harvey, 2011). Le local se trouve connecté au global sur le mode de la domination des standards globaux, d'un scénario de métropolisation sélective.
- 7 Nous pouvons ici citer le projet Euroméditerranée à Marseille. Mucem, Villa Méditerranée et Fondation Regards de Provence, Théâtre de la Minoterie, Silo d'Arc, archives départementales, etc. ont permis la requalification de la centralité marseillaise du Vieux port et rééquilibré la fonction culturelle des espaces de la zone arrière portuaire au Nord de la Canebière. Mais l'opération d'intérêt national a, à l'échelle de la métropole, contribué à concentrer les fonctions culturelles sur une bande longeant le port (Grésillon, 2013), au détriment d'autres territoires en demande, comme les quartiers nord<sup>4</sup>. Dans le cadre de Marseille-Provence 2013, un des programmes, *Les Quartiers Créatifs*, a d'ailleurs été annulé suite aux protestations des habitants du quartier de Saint Barthélemy (14<sup>ème</sup> arrondissement au nord de la Canebière) qui préféraient privilégier la lutte contre le chômage, la réhabilitation des logements, l'amélioration des espaces publics et des équipements<sup>5</sup>.

## L'équipement insulaire

- 8 Un deuxième scénario décrit le cas de réussite ponctuelle: le GEC connaît une fréquentation importante, une insertion dans l'archipel métropolitain et/ou touristique mondial, mais sans effets d'entraînement majeurs sur le territoire environnant. L'intégration économique peut en effet aller de pair avec la marginalisation sociale. Ce scénario représente ainsi un risque pour le Louvre Lens que le projet Euralens lancé par le président du Conseil régional du Nord-Pas-de Calais en 2009 pour dynamiser le territoire vise à éviter (Fagnoni, 2014).

## La cathédrale dans le désert

- 9 Un troisième scénario correspond à un cas de faible fréquentation du GEC, qui n'exerce guère d'effets sur son environnement, du fait de l'échec ou du retard de l'avancée du front pionnier de la métropolisation. Le cas de la Centrale Montemartini, annexe des Musées capitolins ouverte en 1996 dans une ancienne centrale électrique (Torelli Landini 2007) l'illustre. Après le succès de l'exposition liminaire « Des machines et des dieux », cet équipement passe sous le seuil des 30 000 visiteurs en 2007. Son avenir n'est pas assuré : situé au sud du centre historique romain, dans un quartier populaire, il est cerné de friches industrielles polluées. La métropolisation romaine, qui transforme progressivement l'ancien quartier industriel Ostiense-Marconi en un nouveau district culturel et un campus, semble trop lente pour qu'une dynamique d'ensemble se produise (Djament-Tran, à paraître). Le GEC et les projets urbain et touristique sont (pour l'instant ?) désynchronisés.

## Une alternative : le GEC au service de la population locale ?

- 10 Enfin, nous nous sommes interrogées sur les alternatives possibles au GEC métropolitain standardisé, déconnecté du local et sélectif socialement. Faut-il les concevoir comme des « anti-équipements culturels », pour reprendre une formule de J. Nouvel appliquée aux friches réinvesties par la culture (Gravari-Barbas, 2004) ? Ces GEC « alternatifs » parviennent à concilier logique métropolitaine et prise en compte des habitants, du territoire local, promouvant une « mondialisation par en bas » au sens d'O. Mongin (2013).

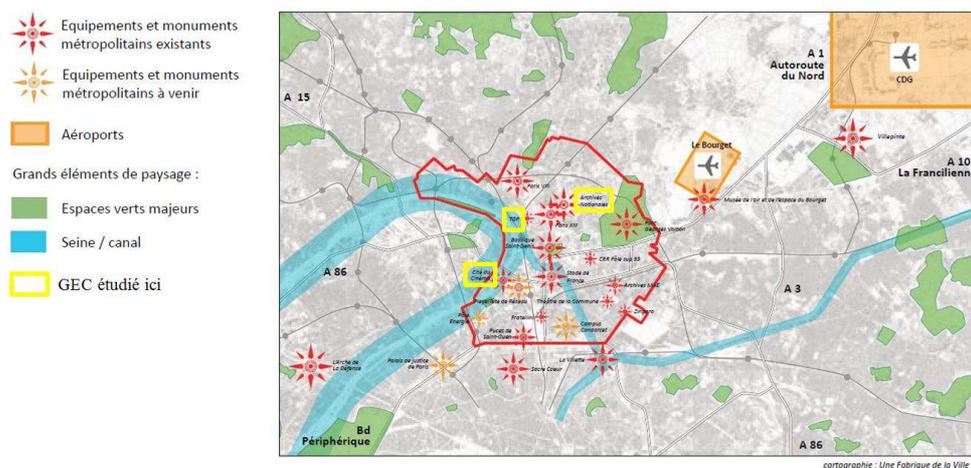
Tableau 1. Quatre scénarios idéal-typiques pour les territoires après l'aménagement d'un GEC.

Trajectoires- types/caractéristiques	Fréquentation	Rapport aux habitants	Scénario de métropolisation lié
Tête de pont de la métropolisation et de la gentrification	Importante	Attire de nouveaux habitants	Avance du front pionnier de la métropolisation (systémogénèse de la métropolisation dominante, sélective)
Équipement insulaire	Importante	Déconnecté des habitants	Scénario de l'archipel métropolitain (dualisme territorial et social)
Cathédrale dans le désert	Limitée	Déconnecté des habitants	Échec (ou retard) de l'avance du front pionnier de la métropolisation (pas de systémogénèse)
GEC alternatif	Pas critère principal	Habitants partie prenante et bénéficiaires de la dynamique impulsée par le GEC	Scénario alternatif, « inclusif », de métropolisation (systémogénèse d'une métropolisation « par en bas »)

## Les trajectoires incertaines des territoires populaires après l'aménagement d'un GEC

- 11 Cette grille de lecture générale se veut heuristique, mais de nombreuses trajectoires, notamment sur nos terrains populaires, se révèlent incertaines. C'est le cas pour deux nouveaux GEC dont vient de se doter Plaine Commune, inscrits dans le *Territoire de la culture et de la création* du Grand Paris, comme de La Piscine à Roubaix ou la bibliothèque municipale à vocation régionale de l'Alcazar à Marseille.

Figure 1. L'avenir des GEC de Plaine Commune lié à l'évolution du *Territoire de la culture et de la création* du Grand Paris.



NB : Le contour rouge borne l'intercommunalité.

TGP signifie Théâtre Gérard Philippe.

Source : ajouts G. Djament sur figure extraite du Contrat de développement territorial, p. 37

## De la cathédrale dans le désert à l'équipement insulaire ? Les Archives nationales à Pierrefitte

- 12 Inauguré en février 2013, le site des Archives nationales à Pierrefitte, cerné de terrains vagues, de pavillons très modestes et de grands ensembles en rénovation urbaine, se présente aujourd'hui plutôt comme une cathédrale dans le désert. Les interactions avec l'environnement se limitent à l'immédiate proximité de l'université Paris 8 et du terminus de la station du métro 13. L'impact de ce GEC sera fonction de l'aménagement en cours de la ZAC des Tartres, qui dépend du Grand Paris, en particulier de la tangentielle nord à l'horizon 2018, ainsi que de la programmation d'équipements et de logements réalisée par Plaine Commune à l'horizon 2030. L'enjeu consiste pour les aménageurs à créer plus de mixité dans un secteur très populaire, la question d'une gentrification pouvant peut-être se poser dans une vingtaine d'années. D'ici là, le scénario de l'équipement insulaire semble le plus probable. En décalage avec leur environnement actuel, les Archives nationales accueillent par nature un public spécifique, métropolitain et même international<sup>6</sup>.

Figure 2. Les environs des Archives nationales : une situation de cathédrale dans le désert ?

- 13 *La signalétique urbaine indiquant le GEC au sortir du métropolitain, en face de l'université Paris 8*



Source : G. Djament, février 2013

14 *Au voisinage du GEC, un habitat populaire et des terrains en devenir*



Source : G. Djament, février 2013

## De l'équipement insulaire au front pionnier de la métropolisation et de la gentrification ? La Cité du cinéma à Saint-Denis

- 15 Inaugurée en septembre 2012, la Cité du cinéma à Saint-Denis est le fleuron du réaménagement tertiaire des friches industrielles du quartier Pleyel. Son environnement doit se modifier, avec à son voisinage immédiat le projet Universeine de logements, bureaux et commerces à l'horizon 2023 et de l'autre côté de la Seine les futurs écoquartier



## De l'équipement front pionnier de la métropolisation et de la gentrification à l'équipement insulaire ? : La Piscine de Roubaix

- 19 La Piscine de Roubaix semble avoir, à ses débuts, fonctionné comme un équipement sélectif. Peu après son inauguration (2001), le mouvement de gentrification semblait lancé (opération de logements sur la parcelle en face du musée, transactions immobilières dans les rues adjacentes).

Figure 4. La Piscine, Musée d'Art et d'Industrie, 2013.



SOURCE : NICOLAS VON KOSPOTH, WIKIMEDIA COMMONS

- 20 Aujourd'hui, les espaces ne se sont que peu transformés. Les nouvelles constructions au « pastiche chic » (Guinand, 2003) ont mal vieilli et peu de réhabilitation de façades ou de transformation de bâtiments ont eu lieu. Seuls d'anciens ateliers rénovés, situés à côté du musée, accueillent un nouvel espace dédié à la mode et aux jeunes créateurs<sup>11</sup>. Ce projet conjoint entre Lille et Roubaix autour du concept de Maisons de mode soutenu par la Communauté urbaine et la Région vise « au renouveau textile du Nord »<sup>12</sup>. La mémoire de l'industrie est réactivée autour d'un projet commun, afin de constituer un espace métropolitain cohérent. De même l'Office du tourisme de Roubaix cherche à capitaliser sur la forte fréquentation du Musée (plus de 200 000 visiteurs en 2011 selon le Ministère de la culture) pour orienter et intéresser les visiteurs à découvrir le reste du territoire roubaisien<sup>13</sup>.
- 21 Cependant, cet équipement « gentrifi(cat)eur » semble devenu plus « insulaire ». Accessible seulement en empruntant patiemment le parcours signalisé, il ne structure pas le quartier. Les visiteurs individuels appartiennent plutôt à un public d'initiés. Malgré un nombre important de visiteurs résidant à Roubaix<sup>14</sup> (dont beaucoup de scolaires),

l'équipement peine à atténuer la barrière symbolique qu'il impose et ne peut être qualifié d'équipement de proximité. En revanche, son rôle d'équipement métropolitain est plus délicat. Le musée a résolument changé le paysage touristique de Roubaix, il engendre des flux des quartiers favorisés de la métropole mais reste un équipement centrifuge, à la faible capacité à « faire ensemble ».

## Du front pionnier de la métropolisation et de la gentrification à l'équipement « inclusif » ? : l'Alcazar à Marseille

- 22 La bibliothèque de l'Alcazar ouvre ses portes au public en 2004. Bibliothèque municipale à vocation régionale (BMVR), elle intègre le site de l'ancienne salle de spectacles éponyme fermée en 1966, située sur le cours Belsunce.

Figure 5. Entrée de l'Alcazar avant sa rénovation, 1994.



Christophe MOUSTIER vjdt - 1994

Source : Christophe Moustier, wikimedia commons

- 23 Cet espace à deux pas du Vieux Port a déjà fait l'objet d'interventions urbaines dans un objectif de redynamisation fonctionnelle et sociale dans les années 1980. La bibliothèque intègre les axes stratégiques du projet « centre-ville 1995-2001 » lancé par J.-C. Gaudin alors Maire de Marseille. Cet équipement financé à 40% par l'Etat semble une aubaine pour accélérer le front pionnier métropolitain. Le marquage de l'hypercentre par l'injection d'investissements et l'architecture ambitieuse se veut un signal de l'intérêt des pouvoirs publics pour le changement d'image et d'attractivité de ce territoire (Bertoncello, Rodriguez-Malta, 2005). Cependant, « la solution de l'exercice relève du pari » : « il s'agit d'insérer un paquebot de la culture dans un tissu urbain très dégradé, investi d'une forte valeur patrimoniale, animé par une activité commerciale frénétique et concentrant une population d'origine étrangère et/ou socialement fragilisée » (*ibid.*, p.

44). Lors de nos enquêtes en 2010 et 2011, nous ne pouvions parler de gentrification en cours ni de signes notables de transformation.

- 24 En revanche, la bibliothèque de l'Alcazar s'avère un équipement très fréquenté (plus d'1 million de visiteurs en 2013) et ce par une population très bigarrée. Son directeur indiquait sa satisfaction « à voir le public du quartier mais aussi tous les Marseillais se l'approprier »<sup>15</sup>. On y trouve autant le public averti venu assister à une conférence qu'un homme du quartier lisant le journal. L'équipement n'est certainement pas dénué de critiques - certains jugeront certaines activités ou conférences trop élitistes - mais a déjoué la destinée pronostiquée par la centralité de proximité qu'il génère. Mais jusqu'à quand ? La bibliothèque est depuis 2012 privée de la mise à disposition de deux conservateurs d'Etat et fait l'objet d'un conflit syndical<sup>16</sup>.

## Quelles conditions pour des GEC vecteurs d'une « mondialisation par en bas » ?

- 25 Pour finir, nous proposons d'explorer quelques conditions susceptibles de porter des GEC en rupture avec la figure du GEC global standardisé. Ces critères généraux s'inspirent d'une synthèse de la littérature critique croisée avec des expériences tentées sur nos terrains que nous présenterons sous forme de pistes, sans les juger. Une connexion du local et du global qui prenne en compte les spécificités territoriales semble supposer la prise en compte du patrimoine, de l'intégration des habitants et *in fine* un projet politique global.

### Conditions patrimoniales

- 26 La prise en compte de ce qui fait patrimoine, dans sa dimension matérielle et immatérielle, apparaît importante pour l'inscription territoriale du GEC. Son aménagement suscite régulièrement des conflits, qu'il s'agisse de détruire intégralement des vestiges ou de les tronquer par un réemploi partiel (Zanetti, 2010). Les débats autour de la transformation en bibliothèque de l'Alcazar dont seules deux façades, la marquise et la couverture du bâtiment ont été conservées, en témoignent (Bertoncello, Rodriguez-Malta, *art. cit.*).
- 27 Si la forme la plus emblématique du GEC, sur le modèle du Centre Pompidou (1977), relève de la starchitecture, tout en revendiquant parfois un respect de « l'esprit des lieux », comme M. Fuksas aux Archives nationales de Pierrefitte, bon nombre utilisent le réemploi. Dans le cas de la Cité du Cinéma, la rénovation par Reichen et Robert de l'excentrale thermique art déco des années 1930 a suscité des tensions avec l'Architecte des Bâtiments de France. L'accord pour la démolition des anciens silos à charbon a été donné au niveau ministériel. *A posteriori*, l'ABF saluait le sauvetage partiel des halles et le choix d'un projet culturel, mais regrettait une forte modification du paysage<sup>17</sup>. Il convient donc de s'interroger sur la conception du patrimoine et sur les enjeux de pouvoir sous-jacents.

### Conditions urbanistiques

- 28 L'articulation du local au global passe par l'articulation de l'horizon d'attente au champ d'expérience, mais aussi entre l'équipement et la ville. La question des liaisons se pose à

l'échelle macro et à l'échelle micro. Le désenclavement est bien entendu décisif pour la capacité du GEC à rayonner, construire de nouvelles centralités, faire métropole. La Cité du cinéma a été construite à quelques minutes de la station de métro Pleyel de la ligne 13, les archives nationales à son terminus. Les deux GEC attendent une meilleure desserte au sein du Grand Paris pour s'affirmer.

- 29 Cependant, les liaisons micro importent également. Lors de l'aménagement de la Cité du cinéma, l'intercommunalité a infléchi un projet de GEC introverti en un projet plus global de quartier mixte en prévoyant des coutures urbaines avec les environs aujourd'hui fracturés par les friches industrielles, les chantiers, mais promis à plus d'urbanité, un collège intercommunal devant ouvrir dès septembre 2014 en face du GEC<sup>18</sup>.
- 30 La création d'itinéraires culturels, touristiques ou de détente joue aussi un rôle crucial pour l'insertion spatiale, la centralité locale du GEC. La qualité des espaces publics, synonyme d'urbanité, est propice à l'appropriation par les habitants. A Marseille, le MUSEM a calculé avoir reçu depuis son inauguration un million de visiteurs : cette appropriation repose d'abord non pas sur les entrées au musée, mais sur le parcours sur le môle du J4 qui passe à travers le musée, devenu une promenade du dimanche appréciée<sup>19</sup>.

Figure 6. Le rôle des espaces publics dans l'appropriation des GEC : l'exemple du MUSEM.



Source: Jean-Claude Jaffeux, Vue sur le Mucem depuis le Fort Saint-Jean, 2013, wikimedia commons

### Prise en compte des habitants, une condition avant tout politique

- 31 La mondialisation « par en bas » d'un GEC suppose enfin une intégration des habitants qui dépend de conditions socio-économiques, culturelles et *in fine* politiques.
- 32 Un premier critère peut être les emplois créés sur le territoire local par le GEC. Certains élus locaux s'efforcent d'infléchir des dynamiques extraterritoriales. Plaine Commune a mis en place en 2005 une charte entreprise-territoire qui vise à « favoriser l'ancrage

local » des entreprises, à « renforcer l'impact du développement économique sur le territoire et ses habitants »<sup>20</sup>. La politique du logement aux environs des GEC quant à elle peut accompagner ou ralentir la gentrification. Le PLH de Plaine Commune inclut une part importante de logement social. Des mobilisations citoyennes peuvent également survenir. A Marseille, l'association « Un centre-ville pour tous » (2000) lutte contre la gentrification et demandait que la réhabilitation du centre de la capitale européenne de la culture 2013 « se poursuive avec ses habitants, en prenant en compte tous les aspects qui les concernent y compris celui du logement »<sup>21</sup>.

- 33 La prise en compte des habitants passe également par la politique de médiation du GEC. Lors de l'inauguration de la Cité du cinéma, des visites d'un équipement ordinairement fermé ont été organisées. Aux Archives nationales, l'animation culturelle en direction des habitants<sup>22</sup> et des écoles crée un lien symbolique entre site et territoire.
- 34 Enfin, la prise en compte des populations et des usagers passe par leur intégration en amont (diagnostics partagés, concertations). Celle-ci se doit de rendre compte de la maîtrise des usages et des mémoires associés au territoire pour remédier aux effets d'insularité. Face aux tensions suscitées par l'aménagement des Archives nationales<sup>23</sup>, un compromis a conduit au déplacement de 70 jardins ouvriers. Dans le cadre du *Territoire de la culture et de la création* a été créé dans la friche culturelle du 6B à Saint-Denis un atelier de discussion sur le projet urbain.
- 35 Cette prise en compte des habitants comme parties prenantes et destinataires du GEC renvoie fondamentalement à des conditions politiques : dans quelle mesure et comment les habitants participent-ils au processus d'aménagement du GEC ? L'urbanité construite est-elle sélective, d'abord destinée aux industries et/ou à la « classe » « créatives » (Florida, 2002), ou plus inclusive ? *In fine*, à qui profite le scénario de métropolisation adopté ?

## Conclusion

- 36 Observatoire de la métropolisation de et par la culture, les GEC posent un problème d'articulation des échelles spatiales et temporelles : à quelles conditions la glocalisation ne s'effectue-t-elle pas au détriment du local ? Une synchronisation se produit-elle entre l'aménagement du GEC, la mémoire du territoire et le projet urbain ? Pour répondre à ces questions, il convient d'examiner les choix politiques, l'implication des habitants<sup>24</sup>, mais aussi la localisation du GEC, son degré de centralité et le processus de métropolisation dans lequel il s'inscrit. Tandis que les GEC de Saint-Denis relèvent d'un pôle péricentral de ville mondiale, le cas roubaisien doit être resitué en périphérie de la métropole lilloise et le cas de Belsunce au centre de la métropole incomplète marseillaise.
- 37 Si les GEC contribuent à transformer le paysage de certains quartiers populaires, la fabrique territoriale associée reste incertaine et le plus souvent sélective, malgré des tentatives d'alternatives à la conception standardisée de la métropolisation qui domine. Alors que la diffusion des GEC se poursuit, le comparatisme critique nécessite d'être prolongé. Les conditions d'évaluation méritent d'être approfondies au regard d'une meilleure intégration des résidents (Riddle, 2012). Comme le rappelle Gilles Pinson dans le cadre des projets stéphanois (2008), une stratégie ne vaut que si elle fait système, si elle s'appuie sur une concertation, des interactions, parfois conflictuelles, mais aussi une

mobilisation des autorités publiques et des groupes sociaux et des institutions autour d'un agenda politique partagé et ouvert et d'une identité collective.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTONCELLO B., RODRIGUEZ-MALTA R. (2005), « Requalifier un centre ancien à partir d'un nouvel équipement culturel. Exemple de la Bibliothèque municipale à vocation régionale de l'Alcazar, à Marseille », in MARTEL C. (éd.), *Association, développement et patrimoine. Le patrimoine, au service de quel développement ? Associations et Pouvoirs publics : dépendances ou autonomie ? Actes des premières rencontres des Alpes de lumière*, 10 et 11 octobre 2003. Les cahiers de Haute Provence, pp. 31-49.
- BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- COISSARD S., PECQUEUR B. (2007), « Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs, une approche par le territoire », XLIII<sup>ème</sup> Colloque de l'ASRDLF, Grenoble et Chambéry 11-12 et 13 juillet 2007.
- DI MÉO G. (éd.) (1996), *Les territoires du quotidien*, Géographie sociale, Paris, L'Harmattan.
- DJAMENT-TRAN G. (à paraître), « Quand les interactions entre nouveaux musées et nouvelles ères urbaines ne parviennent pas à produire de nouvelles mobilités touristiques pérennes : le cas de la Centrale Montemartini (Rome) », in GRAVARI-BARBAS M., FAGNONI E. (dir.) (à paraître), *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles mobilités touristiques*, colloque des 20 et 21 janvier 2011 à Paris, Actes.
- DUHAMEL P., KNAFOU R. (2007), « Le tourisme dans la centralité parisienne », in SAINT-JULIEN T., LE GOIX R. (dir.), *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris, Belin.
- FAGNONI E. (2014), « La culture comme projet de ville. Lens et le Louvre », in DJAMENT-TRAN G., SAN MARCO P. (dir.), *La métropolisation de la culture et du patrimoine*, Paris, Editions Le Manuscrit, pp. 73-104.
- FLORIDA R. (2002), *The rise of the creative class*, New York, Basic Books.
- GRAVARI-BARBAS M., (2004), « Les friches industrielles : jeux d'acteurs et inscription spatiale d'un 'anti-équipement' culturel », in SIINO C., LAUMIERE F., LERICHE F. (coord.), *Métropolisation et grands équipements structurants*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Villes et territoire », pp. 277-300.
- GRAVARI-BARBAS M., FAGNONI E. (dir.) (à paraître), *Nouveaux musées, nouvelles ères urbaines, nouvelles mobilités touristiques*, colloque des 20 et 21 janvier 2011 à Paris, actes.
- GRESILLON B. (2013), « Marseille-Provence 2013. Analyse multiscalaire d'une capitale européenne de la culture », *Géoconfluences*, mis en ligne le 4 novembre 2013.
- GUINAND S. (2003), *L'envers du décor : les limites de la reconversion d'une friche en équipement culturel dans les stratégies de renouvellement urbain*, Lille, Mémoire de Master, USTL.
- GUINAND S. (2012), *Comme une mode urbaine. Projet de régénération urbaine et patrimoine à Porto et Marseille*, Thèse de doctorat de l'université de Lausanne et de l'université Paris 1.

- HARVEY D. (1989), « From Managerialism to Entrepreneurialism: The Transformation in Urban Governance in Late Capitalism », *Geografiska Annaler. Series B, Human Geography*, 71, 1, pp.3-17.
- HARVEY D. (2011), *Le capitalisme contre le droit à la ville : Néolibéralisme, urbanisation, résistances*, Paris, Amsterdam.
- HORBER-PAPAZIAN K., BÜTZER M. (2008), « Dissemination of evaluation reports in newspapers : the cas of CEPP evaluations in Geneva, Switzerland », in BOYLE R., BREUL J., DAHLER-LARSEN P., (eds.), *Open to the public. Evaluation in the public arena*. Transaction Publishers, New Brunswick, New Jersey.
- JEANNIER F. (2008), « Culture et régénération urbaine: le cas de Glasgow », *Géoconfluences*, pp.1-15.
- LANDRY Ch., BIANCHINI F. (1995), *The Creative City*, Londres, Domos/Comedia.
- LEBEAU B. (2014), « Une « banlieue créative » dans le Grand Paris ? », *EchoGéo*, 27, mis en ligne le 2 avril 2014, consulté le 11 avril 2014. URL : <http://echogeo.revues.org/13718> ; DOI : 10.4000/echogeo.13718.
- MASBOUNGI A. (ed.) (2001), « Bilbao. La culture comme projet de ville », *Projeturbain*, 23, Paris, Ministère de l'équipement, des transports et du logement.
- MONGIN O. (2013), *La ville des flux : l'envers et l'endroit de la mondialisation urbaine*, Paris, Fayard.
- PINSON G. (2008), « Des projets au projet: une stratégie encore à construire », in BONNEVILLE M. (éd.), *Saint-Etienne : mutations: Lieux - enjeux - acteurs*, Saint-Etienne, Publication de l'Université de Saint-Etienne, pp. 153-155.
- PLAZA B. (2008), « On Some Challenges and Conditions for the Guggenheim Museum Bilbao to be an Effective Economic Re-activator », *International Journal of Urban and Regional Research*, 32, pp. 506-517.
- RIDDLE V. (2012). « Une évaluation participative des processus avec renforcement du pouvoir d'agir de travailleurs », in DAGENAI S., RIDDLE V. (eds.), *Approches et pratiques en évaluation de programmes*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- ROBERTSON R. (1992), « Glocalization : time-space and homogeneity-heterogeneity », in FEATHERSTONE M., LASH S., ROBERTSON R. (eds.) (1995), *Global Modernities*, London, Sage.
- SAEZ G., SAEZ J.-P. (dir.) (2012), *Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte.
- SIINO C., LAUMIERE F., LERICHE F. (coord.) (2004), *Métropolisation et grands équipements structurants*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, collection Villes et Territoires.
- SMITH N. (1996), *The New Urban Frontier, Gentrification and the revanchist city*, Routledge.
- TORELLI LANDINI E. (2007), *Roma memorie della città industriale. Storia e riuso di fabbriche e servizi nei primi quartieri produttivi*, Roma, Palombi editori.
- VIVANT E. (2007), « L'instrumentalisation de la culture dans les politiques urbaines : un modèle d'action transposable ? », *Espaces et sociétés*, 131, pp. 49-66.
- VIVANT E. (2009), *Qu'est-ce que la ville créative ?*, Paris, PUF.
- ZANETTI Th. (2010), « La Manufacture d'Armes de Saint-Étienne : un conflit mémoriel », *Norois*, 217, pp. 41-55.

## NOTES

1. Archives municipales de Saint-Denis, Fonds Maurice Soucheyre, cote 17S15, conférence de presse du 23 septembre 1966.
2. Interview de P. Braouezec, 22/09/2012, un blog de *Libération*, consulté le 02 mai 2014 sur <http://grandparis.blogs.liberation.fr/vincendon/2012/09/la-cit%C3%A9-du-cin%C3%A9ma-est-un-embl%C3%A8me-aussi-important-que-le-stade-de-france.html>.
3. S. Guinand a consacré sa thèse à Marseille (Guinand, 2012) et travaillé sur le cas de Roubaix. G. Djament-Tran, après un terrain romain (Djament, 2013), mène des recherches sur Plaine Commune.
4. Entretien avec F. Roustan, chef de projet au pôle projets urbains, Agam, mené par S. Guinand, février 2011.
5. Entretien avec B. Nicolas, chargé d'études au pôle projets urbains, Agam, mené par S. Guinand, avril 2014.
6. Entretien avec P. Vaillant (chargé de projets aménagement secteur Nord, département du développement urbain et social de Plaine Commune), C. Chaput (responsable du secteur Nord) et D. Chum (ex-responsable du secteur Nord, déléguée générale à la stratégie territoriale) mené par G. Djament le 3 mars 2014.
7. Entretien avec B. Quessard, chef de projet Saint-Denis Pleyel à la Direction de l'Aménagement de Plaine Commune, mené par G. Djament-Tran le 21 mars 2014.
8. cf. article de BFMTV du 21/09/2012 : « La Cité du cinéma de Luc Besson à Saint-Denis peine à se remplir ».
9. Entretien avec B. Dubrou, responsable du service immobilier d'entreprise à Plaine Commune, du 23 avril 2014.
10. Entretien cité du 21 mars 2014.
11. Visite de terrain, avril 2014.
12. Tiré de <http://www.maisonsdemode.com/presentation/> consulté le 31.03.2014.
13. Entretien, J. Busquet, coordinatrice accueil de l'Office de tourisme de Roubaix, mené par S. Guinand, avril 2014.
14. La moitié des entrées (gratuites) (entretien J. Busquet).
15. Tiré de La Provence.com (21.03.2009) consulté le 04.04.2014. sur <http://www.laprovence.com/actu/region-en-direct/139748/plus-de-4-millions-de-visiteurs-a-la-bibliotheque-lalcazar.html>
16. Le syndicat majoritaire, FO, a refusé la réorganisation proposée par le précédent conservateur. Source : *Libération* du 26 septembre 2013 « La chambre régionale des comptes épingle la ville de Marseille » consulté sur [http://www.liberation.fr/politiques/2013/09/26/la-chambre-regionale-des-comptes-epingle-la-ville-de-marseille\\_934978](http://www.liberation.fr/politiques/2013/09/26/la-chambre-regionale-des-comptes-epingle-la-ville-de-marseille_934978), le 15.04.2014.
17. Entretien avec B. Mengoli, ABF chef du STAP du 93, mené par G. Djament le 31 mai 2012.
18. *ibid.*
19. Entretien cité avec B. Nicolas.
20. Tiré de <http://eco.plainecommune.fr/attractivite/charte-entreprise-territoire/#.UyioxYXRm8> consulté le 02 mai 2014.

21. Pétition « Le centre de Marseille est pour tous », 06/01/2011, tiré de <http://www.centrevillepourtous.asso.fr/spip.php?article2805> consulté le 10.04.2014.

22. Cf. la récente exposition « Plaine d'Histoire » consacrée au territoire intercommunal.

23. Entretien cité du 3 mars 2014.

24. Les entretiens que nous avons menés seraient à ce titre à compléter par des enquêtes auprès des usagers des GEC.

---

## RÉSUMÉS

Cet article interroge la diffusion des grands équipements culturels (GEC) typiques de la métropolisation « créative » dans les quartiers populaires qui n'ont longtemps accueilli que des équipements culturels de proximité, en croisant des terrains à Marseille (bibliothèque de l'Alcazar), Roubaix (La Piscine) et Plaine Commune (la Cité du cinéma, les Archives nationales). Il propose une typologie des trajectoires idéal-typiques que connaissent ces territoires après l'aménagement d'un GEC, distinguant le GEC front pionnier de la métropolisation et de la gentrification, l'équipement insulaire, la cathédrale dans le désert et le GEC alternatif. Il montre ensuite, au regard de nos études de cas, la difficulté à catégoriser les GEC, compte tenu de leur évolutivité et de l'ambivalence de nombreux bilans. Pour finir, il s'interroge sur les conditions – patrimoniales, urbanistiques, socio-économiques, culturelles et *in fine* politiques, d'une mondialisation « par en bas » liée aux GEC.

This article examines the diffusion of major cultural facilities (MCF) typical of the "creative" metropolization in working class neighbourhoods. The latter have until recently been used in hosting community cultural facilities. We will be crossing different case studies taken from Marseille (Alcazar Library), Roubaix (La Piscine Museum) and Plaine Commune (La Cité du cinéma and the National Archives). We will suggest a typology of ideal-typical trajectories experienced by these territories after the development of a MCF. The article will then show through our different case studies the difficulty to categorize MCF, given their evolution and the ambivalence of many assessments. Finally, it will examine the conditions - heritage, urban, socio-economic, cultural and ultimately political - for a "bottom-up" metropolization related to MCF.

## INDEX

**Mots-clés** : créativité, grand équipement culturel, métropolisation, quartiers populaires, Marseille, Plaine Commune, Roubaix

**Keywords** : creativity, major cultural installation, metropolization, working-class districts

## AUTEURS

**GÉRALDINE DJAMENT-TRAN**

Maître de conférences à l'université de Strasbourg, UMR SAGE, associée à l'EIREST,  
djament@unistra.fr

**SANDRA GUINAND**

Collaboratrice scientifique post-doc Ceat-Epfl, associée Eirest-Paris I, Lausanne, Suisse,  
sandra.guinand@epfl.ch